



FranceConnect offre un accès à plus de 1 400 services en ligne, simplifiant ainsi la connexion avec un seul identifiant et mot de passe.

## Utilisation de FranceConnect

Il suffit, en cliquant sur "FranceConnect, de se connecter, par exemple, à son compte Impôts" (si c'est celui-ci qui a servi à l'authentification FranceConnect) pour avoir accès à tous ses autres comptes comme "Retraites", "Compte formation", "Amélie"....

Exemple : Consulter ses points du permis de conduire.

Aller sur le site



1. Cliquer sur "Mes points permis" et se connecter avec "S'identifier avec FranceConnect"



2. Choisir votre compte lien (celui à l'origine de la première connexion FranceConnect) par exemple impôts.gouv

3. Poursuivez en cliquant sur "Continuer sur Permisdeconduire.gouv



Il en serait de même pour accéder à son compte retraite, ou à son compte Amélie.



## Création du lien FranceConnect

Pour créer ce lien, à partir de l'espace particulier, il suffit de choisir un premier accès à un site d'état comme "Votre assurance maladie" de choisir s'identifier avec "FranceConnect" et suivre la procédure.



**Ce compte assurance maladie deviendra le lien pour tous les autres services de l'état.**

Exemple :

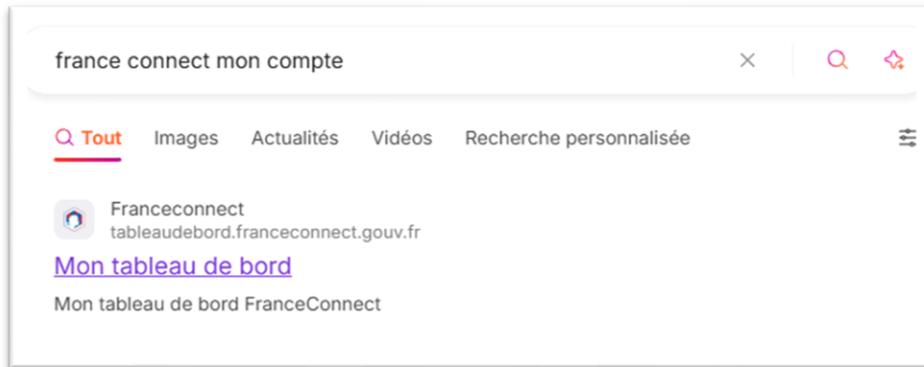
Se connecter sur son compte "Impôts".

Il suffit d'aller sur Internet et d'ouvrir le lien [impôts.gouv](https://impots.gouv.fr), se connecter avec FranceConnect qui conduira sur le compte lien utilisé pour FranceConnect, (dans notre exemple ce sera la connexion Votre assurance maladie) et un lien vers Impôts sera fonctionnel sans avoir à connaître l'identifiant et le mot de passe de ce dernier.

En conclusion, il suffit de connaître les accès à son compte "Votre assurance maladie" qui sous-entend celui de FranceConnect, pour accéder à tous les autres.



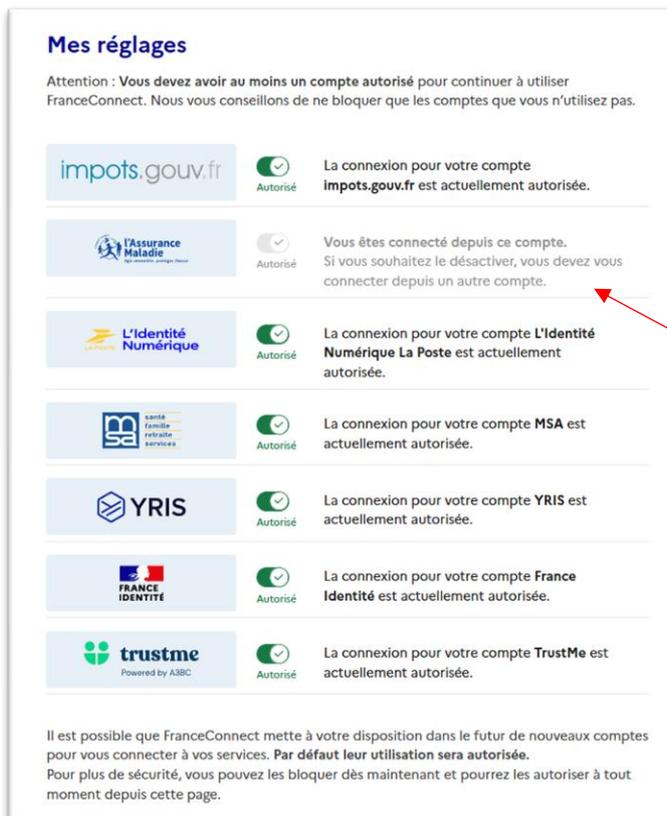
**Aller sur le tableau de bord de FranceConnect** (Si la démarche FranceConnect a déjà été réalisée).  
A partir d'un navigateur Internet, aller sur "Mon tableau de bord" de Franceconnect et s'y connecter



La première fenêtre récapitule des connexions



Dans l'onglet "Gérer mes accès"



On trouve la liste des services disponibles avec le seul accès FranceConnect. On peut avoir accès à d'autres services à partir du moment où ils proposent la connexion FranceConnect

On y trouve aussi celui qui sert de passerelle à ces services.